

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Mois de juillet 2020
Feuille 102

**BENSON, *LES PARADOXES DU*
CATHOLICISME (10)
DOUCEUR ET VIOLENCE**

« Heureux les doux » (Mt 5, 4).
« Le royaume des Cieux souffre violence
et les violents le ravissent » (Mt 11, 12).

[167]

Nous avons déjà examiné les rapports de l'Eglise avec la richesse, l'influence et le pouvoir humains, comment elle s'en sert parfois et parfois les méprise. Entrons maintenant un peu plus profondément dans la question et comprenons l'esprit qui anime et explique ces variations apparentes.

I-A

On a accusé le Christianisme [168] en général et par suite implicitement et au premier chef l'Eglise qui fut depuis si longtemps sa seule incarnation et est encore, seule, son adéquate représentation, d'avoir nourri des vertus qui retardent le progrès. Le progrès, d'après le philosophe allemand qui explicitement porta

cette accusation, est purement naturel, à la fois dans son action et dans son but ; et la nature, comme nous le savons bien, ne connaît ni le pardon, ni la compassion, ni la tendresse : elle se meut, au contraire, des formes les plus basses aux plus hautes par des forces qui sont leur opposé précis. Le cerf blessé n'est pas protégé par ses compagnons mais frappé par eux jusqu'à ce que mort s'ensuive ; le loup vieilli est mis en pièces ; le lion malade s'écarte et va à l'aventure mourir de faim et tous ces instincts ont pour but l'amélioration graduelle de l'espèce par l'élimination du faible et de l'inutile. Il en serait ainsi de l'homme, nous dit-il, et les eugénistes extrêmes font écho à son enseignement. Le Christianisme, d'autre part, protège délibérément le faible et enseigne que le [169] sacrifice du fort est le suprême héroïsme. Le Christianisme a élevé des hôpitaux et des refuges pour l'infirme, cherchant à conserver les êtres que la nature, laissée libre, aurait éliminés. Le Christianisme est donc l'ennemi de la race humaine et non son ami, puisqu'il a retardé, comme nulle autre religion n'a jamais réussi à le faire, l'apparition de ce surhomme que la nature veut enfanter... Il n'y a pas lieu de s'étonner que celui qui enseigna une telle doctrine soit mort fou¹.

Une doctrine parallèle est enseignée aujourd'hui par des personnes qui se disent pratiques et sérieuses. La douceur, la bienveillance et la compassion, enseignent-elles à leurs fils, sont des vertus très élégantes et très aimables pour ceux qui peuvent se les permettre, pour les femmes et les enfants qui sont plus ou moins à l'abri de la lutte de la vie, et pour les gens faibles et inutiles qui ne sont capables de rien autre. Mais pour les hommes qui ont à faire leur chemin dans le monde et entendent y réussir, un code plus sévère est nécessaire ; à ceux-là s'impose une règle [170] d'action telle que la dicte elle-même la nature. Soyez confiants en vous-mêmes et affirmez-vous, mais soyez sans douceur. Souvenez-vous que la faiblesse de votre prochain est une condition de votre propre succès. Prenez soin de l'unité et laissez le nombre

¹ Friedrich Nietzsche (1844-1900).

prendre soin de lui-même. Un homme ne s'occupe pas de finance ou de commerce pour y montrer des vertus chrétiennes mais des qualités d'affaires. En un mot, le Christianisme, en tant qu'il touche au progrès matériel ou commercial ou politique, est une faiblesse plutôt qu'une force, un ennemi plutôt qu'un ami.

II-B

Mais si, d'un côté, la bienveillance et la non résistance inculquées par le Christianisme font l'objet d'une accusation contre l'Eglise, on ne blâme pas moins celle-ci pour sa violence et pour son intransigeance. Les catholiques, nous dit-on, ne consentent pas assez à être de vrais disciples du doux prophète de Galilée ; ils ne sont pas assez bienveillants pour hériter de la béatitude qu'il a formulée. Au contraire, il n'y a pas de gens aussi [171] tenaces, aussi obstinés et même aussi violents que ces prétendus disciples de Jésus-Christ. Voyez la façon, par exemple, dont ils s'attachent à leurs droits et y insistent ; les obstacles qu'ils opposent, par exemple, aux systèmes nationaux d'éducation, si raisonnables, comme aux jugements pleins d'indulgente pitié des tribunaux en matière de divorce. Et par-dessus tout, considérez leur violence effrayante et vraiment brutale telle qu'elle se montre dans des institutions comme celles de l'Index et de l'Excommunication, la férocité avec laquelle ils insistent sur l'obéissance absolue et ponctuelle à l'autorité, la manière impitoyable dont ils chassent de leur société ceux qui ne prononcent par leur shibboleth². Il est vrai

² Un « schibboleth » est une phrase ou un mot qui ne peut être utilisé ou prononcé correctement que par les membres d'un groupe. Autrement dit, c'est un signe de reconnaissance verbal.

Le schibboleth apparaît dans le Livre des Juges (Jg 12, 4-6). Lorsque Jephté, chef des hommes de Galaad, eut défait les Ephraïmites et pris les gués du Jourdain, de nombreux fugitifs voulurent traverser le fleuve. « Quand un fuyard d'Éphraïm disait : « Laissez-moi passer », les gens de Galaad demandaient : « Es-tu éphraïmite ? » S'il répondait « Non », alors ils lui disaient : « Eh bien, dis « schibboleth » ! » Il disait

que de notre temps ils ne peuvent appuyer leurs prétentions que sur des menaces et des pénalités spirituelles, mais l'histoire nous montre que s'ils pouvaient, ils feraient davantage. L'histoire des tortures et des bûchers de l'Inquisition montre assez clairement que l'Eglise a usé, et par conséquent userait probablement encore, si elle [172] le pouvait, des armes temporelles dans sa lutte spirituelle. Peut-il y avoir quelque chose qui soit plus contraire au doux esprit de Celui qui, « *lorsqu'il fut outragé n'a pas outragé à son tour* » [1 P 2, 23] ; de Celui qui a ordonné aux hommes « *d'apprendre de lui qu'il était doux et humble de cœur* et ainsi de *trouver le repos de leurs âmes* » [Mt 11, 29] ?

Voici donc, en même temps que le Paradoxe, deux caractéristiques de l'Eglise catholique : elle est à la fois trop douce et trop impérieuse, trop bienveillante et trop violente. C'est un paradoxe auquel fait exactement écho notre divin Maître Lui-même qui, dans le Cénacle, commanda à ses disciples qui « *n'avaient pas d'épée de vendre leurs manteaux et d'en acheter* » [Lc 22, 36], et cependant, dans le jardin de Gethsémani, s'adressant au disciple qui l'avait pris au mot, « *de remettre l'épée dans le fourreau* », lui dit que « *ceux qui se serviraient de l'épée périraient par l'épée* » [Mt 26, 52]. Ce paradoxe se retrouve encore dans ses actes quand il prend des verges à la main dans les cours du Temple [cf. Jn 2, 15] et quand il offre ses épaules nues à ces mêmes verges maniées par [173] d'autres. Comment donc ce paradoxe s'explique-t-il ?

« sibboleth », car il n'arrivait pas à prononcer ainsi. Alors on le saisissait et on l'égorgeait près des gués du Jourdain. »

Selon une légende célèbre, la prononciation du mot sicilien *ciciri* (« pois chiche ») aurait permis aux Siciliens de reconnaître leurs ennemis angevins et donc de les exécuter lors des Vêpres siciliennes (31 mars 1282).

La prononciation de l'expression *Schild en vriend* (« bouclier et ami », mais plus probablement *'s gildenvriend* « ami des corporations ») joua un rôle identique pendant les Matines brugeoises (18 mai 1302).

II

L'Eglise, rappelons-le une fois encore, est à la fois humaine et divine.

II-A

Elle est composée de personnes humaines et ces personnes sont liées l'une à l'autre en même temps qu'elles le sont au monde extérieur par un système, parfaitement équilibré, de droits humains, et reconnu comme étant la loi de justice. Cette loi de justice, bien qu'elle vienne en réalité de Dieu est, dans un sens, naturelle et humaine ; elle existe jusqu'à un certain point dans toutes les sociétés de même qu'elle est étroitement définie et achevée dans l'ancienne loi donnée sur le Sinai. C'est une loi que les hommes auraient pu élaborer, tout au moins dans ses principes généraux, à la lumière de la seule raison, sans l'aide de la révélation, et c'est une loi, en outre, si fondamentale que l'on ne peut concevoir aucune révélation qui l'outrage ou la rejette.

A la venue du Christ dans le monde, toutefois, la charité surnaturelle vint avec lui. La loi de justice demeura ; les hom-[174]-mes eurent encore leurs droits sur lesquels ils pouvaient insister ; ils eurent leurs droits qu'aucun chrétien ne peut refuser de reconnaître. Mais tel fut le torrent de générosité divine que montra le Christ, si écrasante la vision qu'il révéla de la charité surnaturelle de Dieu pour les hommes, que d'idéales notions naquirent telles que le monde n'en rêva jamais ; bien plus, la charité vint avec une telle puissance que ses ordres maîtrisèrent réellement, dans bien des cas, les faibles réclamations de la justice, à ce point qu'elle ordonna aux hommes de pardonner désormais, par exemple, non seulement suivant la justice, mais suivant sa nature divine, de « *pardonner jusqu'à septante fois sept fois* » [Mt 18, 22], « *de donner bonne mesure comble et débordante* » [Lc 6, 38] et non le strict minimum que les hommes ont pu mériter.

Ce fut donc à partir de cet avènement de la charité que naquirent toutes ces vertus essentiellement chrétiennes de générosité, de douceur et de sacrifice de soi condamnées par Nietzsche comme hostiles au progrès matériel.

[175]

Depuis lors, « *si un homme prend ton vêtement, laisse-le prendre ton manteau ; s'il te force de marcher avec lui un mille, fais-en deux ; s'il te frappe sur une joue, tends-lui l'autre* » [Mt 5, 40-41. 39 ; cf. Lc 6, 29-30]. La loi de justice naturelle est dépassée ; la loi de charité et de sacrifice règne à sa place. « *Ne résistez pas au mal* » [Mt 5, 39] ; n'insistez pas toujours sur vos droits naturels ; donnez aux hommes plus que leur dû et contentez-vous du moins. « *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* » [Mt 11, 29]. « *Pardonnez-vous les uns aux autres vos offenses* » [Ep 4, 32 ; Col 3, 13] avec la même charité généreuse dont Dieu fait preuve et il vous pardonnera les vôtres. « *Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés* » [Mt 7, 1 ; Lc 6, 37]. N'insistez pas, pour ce qui vous touche, sur la stricte justice, mais agissez d'après cette mesure et par ces principes dont Dieu se sert pour agir avec vous.

La douceur est donc indubitablement une vertu chrétienne. Parfois elle est obligatoire ; parfois elle n'est qu'un conseil de perfection ; elle occupe en tout cas une place élevée parmi ces vertus idéales que [176] le Christianisme aura eu la gloire de créer.

II-B

Mais il y a d'autres éléments dans la vie, outre ce qui est simplement humain et naturel, par-delà ces droits et ces prétentions personnelles qu'un chrétien peut, s'il vise à la perfection, omettre par charité. L'Eglise est divine aussi bien qu'elle est humaine.

L'Eglise a la garde non seulement des droits des hommes qui peuvent être sacrifiés par leurs possesseurs, mais encore des droits

et des prétentions de Dieu que nul si ce n'est lui ne peut rejeter. Il a confié à sa garde, par exemple, une révélation de vérités et de principes qui émanant de sa propre nature et de sa volonté, sont aussi immuables et éternels que lui-même. Et c'est précisément pour défendre ces vérités et ces principes que l'Eglise montre ce que le monde appelle « *intransigeance* » et Jésus-Christ « *violence* ».

Voici, par exemple, le droit d'un enfant catholique baptisé d'être élevé dans sa religion ou plutôt le droit de Dieu lui-même d'instruire cet enfant de la façon qu'il a ordonnée. Voici la vérité révélée qui [177] veut le mariage indissoluble [cf. Mt 19, 3-12 ; Mc 10, 2-12]. Voici celle qui dit que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Or, il ne s'agit ici ni d'opinions ni de droits humains, opinions et droits que les hommes, par charité ou par humilité, peuvent rejeter ou faire fléchir devant l'opposition. Leur base est tout à fait différente. Ce sont, pour ainsi dire, les possessions inaliénables de Dieu et ce ne serait ni charité ni humilité mais trahison pure de la part de l'Eglise si elle montrait, à ce sujet, de la douceur ou de la complaisance car ces droits et ces opinions lui ont été donnés, non pour en disposer à son gré mais pour les garder intacts. C'est ici au contraire que surgit le commandement : « *Que celui qui n'a pas d'épée vende son manteau et en achète une* » [Lc 22, 36] car ici est la limite entre le Divin et l'Humain ; que toutes les possessions personnelles disparaissent, que tous les droits et prétentions purement naturels cèdent et qu'une épée les remplace. Car c'est ici la cause pour laquelle il faut « *résister, même jusqu'au sang* » [Hb 12, 4].

L'Eglise Catholique est donc et sera [178] toujours violente et intransigeante tant que les droits de Dieu seront en question. Elle sera par exemple absolument impitoyable vis-à-vis de l'hérésie, car l'hérésie n'a pas trait à des affaires personnelles sur lesquelles la charité peut fléchir, mais à un droit divin qui ne comporte aucune concession. Cependant, simultanément, elle sera infiniment bonne pour l'hérétique, puisqu'un millier de motifs humains et de

circonstances peuvent intervenir et modifier sa responsabilité. Pour un mot de repentir, elle admettra de nouveau sa personne dans son trésor d'âmes, mais non son hérésie dans son trésor de sagesse ; elle effacera son nom avec ardeur et librement de sa liste noire de rebelles mais non son livre des pages de son Index. Elle fera preuve de douceur vis-à-vis de lui et de violence vis-à-vis de son erreur, parce qu'il est humain, mais que sa vérité est divine.

C'est donc par suite d'une confusion moderne de pensée en ce qui concerne les royaumes du Divin et de l'Humain que s'élève de la part du monde une étonnante inaptitude à comprendre les principes res-[179]-pectifs d'après lesquels agit l'Eglise catholique dans ces deux domaines entièrement séparés. Le monde considère comme raisonnable pour un pays de défendre ses possessions matérielles par l'épée, mais comme intolérant et déraisonnable pour l'Eglise de condamner, en résistant même jusqu'au sang, des principes qu'elle considère comme erronés ou faux. L'Eglise, d'autre part, excite ses enfants mille et mille fois à plier plutôt qu'à combattre quand des possessions purement matérielles sont en jeu, puisque la charité permet et parfois même commande aux hommes de se contenter de moins que leurs droits, et pourtant, quand une vérité ou un droit divin sont en jeu, elle résistera, ferme et sans peur, puisqu'elle ne peut être « *charitable* » pour ce qui n'est pas sien ; elle « *vendra alors son manteau et achètera cette épée* » [Lc 22, 36] qu'elle avait remise au fourreau lorsque la dispute portait sur des choses purement temporelles.

En ce jour où le Christ entre dans Jérusalem³ nous voyons comme dans un mi-[180]-roir ce paradoxe rendu très clair. « *Ton Roi vient à toi plein de douceur* » [Mt 21, 5 ; Za 9, 9]. Y eut-il jamais une procession aussi simple que celle-ci ? Y eut-il jamais une telle douceur et une telle charité ? Celui qui par droit personnel est servi dans les cieux « *par une multitude montée sur des chevaux blancs* » [Ap 19, 14], maintenant, en vertu de son humanité se contente de quelques pêcheurs et d'une troupe d'enfants. Celui à

³ Ce sermon fut prêché le jour des Rameaux.

qui, par son droit personnel, les harpeurs et les anges font une éternelle musique se contente, puisqu'il s'est fait homme pour nous, des acclamations discordantes de cette foule. Celui qui est « *porté par les séraphins et qui vole sur les ailes du vent* » [Ps 103, 3] est assis sur le petit d'une ânesse [cf. Jn 12, 14-15 ; Mt 21, 1-5 ; Za 9, 9]. Il vient, plein de douceur, des rues dorées de la Jérusalem céleste aux routes bourbeuses de la Jérusalem terrestre, abandonnant ses droits personnels puisqu'il est ce feu même de la charité qui fait que les chrétiens renoncent aux leurs.

Mais, cependant, c'est en maître que « *ton Roi vient à toi* » [Jn 12, 15 ; Is 40, 9 ; Za 9, 9]... Il n'abandonnera pas son titre inaliénable ; il ne renoncera à rien [181] d'essentiel. Il a son escorte royale bien qu'elle soit en guenilles ; il aura ses porteurs de lance bien que leurs lances ne soient que des palmes ; il aura ses hérauts pour le proclamer, bien que les pharisiens dévots soient offensés par leurs proclamations ; il entrera en chevauchant dans sa cité royale bien que cette cité le rejette et il aura son couronnement bien qu'avec une couronne d'épines. C'est ainsi que l'Eglise catholique s'avance elle aussi à travers les siècles.

Quand il s'agit uniquement de droits humains et d'affaires personnelles, elle cédera mille et mille fois tout ce qu'elle a, ne faisant peut-être qu'une protestation pour la cause de la justice et rien de plus. Et elle pressera ses enfants de faire de même. Si le monde veut qu'elle n'ait pas de bijoux, elle mettra des perles de verre à son ostensor et se servira de plâtre au lieu de marbre et de laiton pour remplacer l'or.

Mais elle aura sa Procession, et elle insistera sur sa Royauté. Cela pourra sembler aussi pauvre et aussi simple et d'aussi [182] mauvais goût que l'entrée du Christ Lui-même par la porte royale, car elle cédera tout ce que le monde demandera d'elle, aussi longtemps que son droit divin demeurera intact. Elle donnera ses ordres, quand même il ne s'en trouverait que très peu pour lui obéir ; elle rejettera de son sein les rebelles qui douteront de son autorité et nettoiera les parvis de son temple même avec une verge

dont rient les hommes. Elle abandonnera tout ce qui est purement humain, si le monde le veut, et elle ne résistera pas au mal si ce mal ne concerne qu'elle. Mais il est une chose à laquelle elle ne renoncera pas, une chose qu'elle revendiquera même avec « *violence* » et « *intransigeance* » : c'est la Royauté dont Dieu lui-même l'a couronnée.